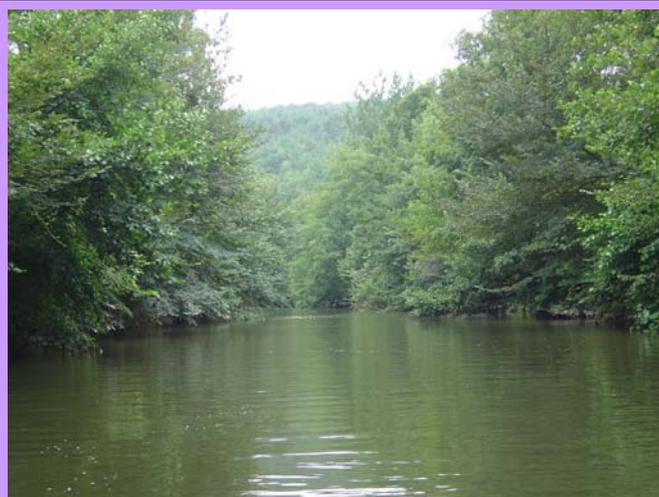
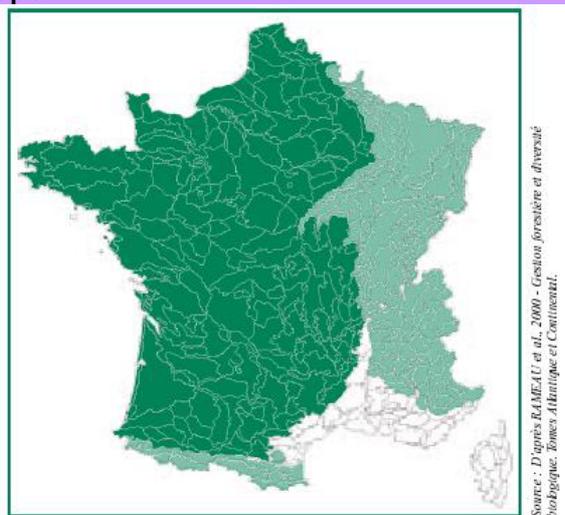


1/4	Bois de frênes et d'aulnes des rivières à eaux lentes	44.33
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0-11*

Directive habitat : Oui
Habitat prioritaire : Oui

Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

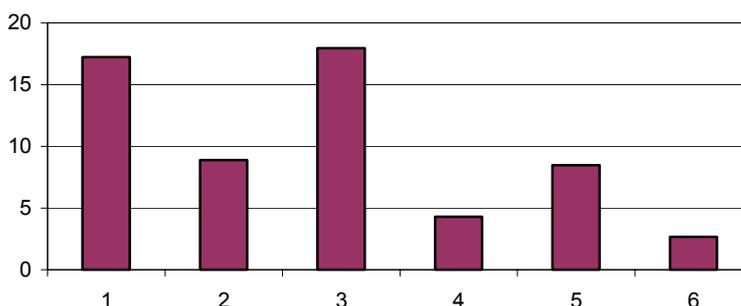


Aulnaie frênaie sur les bords du Salat (ANA ©)

Répartition sur le site : Pour faciliter l'étude, le Salat a été découpé en six tronçons de dix kilomètres chacun (de l'aval vers l'amont) : Tronçon 1 (T1) : de Roquefort-sur-Garonne à Mane ; Tronçon 2 (T2) : de Mane à Prat-Bonrepaux ; Tronçon 3 (T3) : de Prat-Bonrepaux à Taurignan-vieux ; Tronçon 4 (T4) : de Taurignan-vieux à Le Pont du Nert ; Tronçon 5 (T5) : de Le Pont du Nert à Saint Sernin ; Tronçon 6 (T6) : de Saint Sernin à La Mourère.

Cet habitat est bien représenté sur le Salat. Il est réparti régulièrement le long du cours d'eau et constitue la plupart du temps la part principale de la mosaïque d'habitats. Ceci dit, on travaille sur du lit mineur, il s'agit sûrement de sa zone refuge. En effet, il pourrait également occuper la partie supérieure de la berge mais de profondes perturbations l'ont totalement fait disparaître au profit des zones agricoles. Ce corridor forestier est dans sa grande majorité assez discontinu sur le linéaire de la rivière. Les villes, villages ou sites industriels situés en bordure du cours d'eau le coupent. Parfois, cet habitat est absent du lit mineur et c'est la forêt en lit majeur qui assure la continuité du corridor biologique.

Répartition de l'habitat 44.33 par tronçon (ha)



2/4	Bois de frênes et d'aulnes des rivières à eaux lentes	44.33
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0-11*

Autres intitulés

Association du *Filipendulo ulmariae*-*Alnetum glutinosae*

Caractéristiques de l'habitat

Conditions stationnelles :

Cet habitat est installé sur des matériaux alluvionnaires de nature diverse (sableux, limoneux, argileux selon la sédimentation) très riches en humus, neutres à basiques. Le pH du sol est toujours proche de 7. L'espace occupé par cette ripisylve est régulièrement inondé de manière plus ou moins longue et plus ou moins importante selon les stations (humidité élevée permanente). La fertilité est alors assurée par des débris organiques variés. Cela permet une intense activité biologique et une décomposition rapide de la matière organique. Ces milieux sont donc très fertiles et riches en nutriments, surtout en azote. Ces peuplements sont généralement en retrait par rapport aux forêts à bois tendres ou alors directement en bordure du cours d'eau quand celles-ci sont absentes.

L'alimentation en eau est bonne en toute saison, notamment par la présence d'une nappe circulante en profondeur. Le caractère fondamental de cet habitat est donc étroitement lié à la dynamique de l'hydrosystème.

Physionomie et structure : Les trois formes se retrouvent sur le Salat. Dans les zones basses, on trouve l'aulne glutineux seul, souvent les pieds dans l'eau. Cette situation se retrouve relativement peu. Dans les zones intermédiaires s'y ajoute le frêne commun ; cas le plus souvent récurrent pour cette rivière. Enfin, dans les zones plus hautes, cas assez rare sur le site, apparaît le chêne pédonculé. Quelquefois, cette ripisylve est absente du lit mineur car elle se trouve déconnectée de la nappe phréatique. On passe alors directement à la chênaie du lit majeur.

Cortège floristique :

Strate arborescente : *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior* et rarement *Quercus robur*

Strate arbustive : *Salix cinerea*, *Viburnum lantana*, *Solanum dulcamara*, *Crataegus monogyna*, *Humulus lupulus*, *Euonymus europaeus*

Strate herbacée : *Cirsium oleraceum*, *Filipendula ulmaria*, *Eupatorium cannabinum*, *Epilobium hirsutum*, *Urtica dioica*, *Glechoma hederacea*, *Angelica sylvestris*, *Clematis vitalba*, *Hedera helix* et des *Carex* ssp.

Observation sur le site

Observateur(s) : BARASCUD Yannick, ANA ; DUHAZE Benoît, ANA

Date(s) d'observation : avril à juin 2006

Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

Typicité/exemplarité : L'analyse montre que cet habitat est à 64% en bon état de conservation, à 24% dans un état moyen, à 9% mauvais et à 3% très mauvais. La typicité est bonne à 71%, moyenne à 23% et mauvaise à 6%.

La première cartographie avait surestimé la présence de cet habitat car les linéaires d'aulnes et de frênes qui bordent presque de façon continue le Salat avaient été rangés dans cet habitat. Après discussion avec le Conservatoire Botanique Pyrénéen, en lien avec l'analyse des relevés effectués sur cet habitat, il est apparu qu'il convenait de sortir ces linéaires de l'habitat. Par contre, la présence d'un ourlet sciaphile permet de le rattacher à un autre habitat d'intérêt communautaire (6430) qui sera décrit plus loin.

3/4	Bois de frênes et d'aulnes des rivières à eaux lentes	44.33
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0-11*

Recouvrement : Il couvre 59 hectares (26% du site).

Intérêt patrimonial : Classé prioritaire au niveau européen, ce type d'habitat est résiduel et de faible étendue spatiale. Les déforestations passées ont souvent conduit à sa disparition au profit de plantations de peupliers hybrides ou de l'agriculture.

Cette ripisylve s'intègre dans un complexe d'habitats variés offrant de multiples niches écologiques aux espèces végétales et animales. Il est en outre souvent fréquenté par la loutre (*Lutra lutra*), qui est une espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats, et certaines zones sont d'ailleurs favorables à la fabrication de catiches. On trouve également dans les formations les plus matures (arbres morts sur pied ou au sol) des coléoptères saproxyliques comme le lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) ou le grand capricorne (*Cerambyx cerdo*) également inscrits en annexe II. Par ailleurs, cette forêt alluviale joue un rôle important d'épuration de l'eau et dans la fixation des berges.

Dynamique de la végétation : C'est une formation stable à 95% et à 5% progressive.

Cet habitat correspond au plus haut degré de maturation des forêts riveraines observées sur le Salat. Selon le niveau de l'eau, la maturation de la strate arborescente est plus ou moins élevée : aulne seul en conditions assez engorgées ; aulne et frêne en situation moyenne (le frêne assure la maturation sur les banquettes supérieures, dominant très largement l'aulne) ; aulne, frêne, chêne pédonculé dispersé dans la partie la plus élevée. On observe parfois à certains endroits une dynamique progressive car la forêt se reconstitue après une gestion inadaptée (coupe à blanc).

Synthèse globale sur l'état de conservation :

L'analyse de cet habitat a montré qu'une forte proportion de cet habitat est en bon état de conservation (64%).

Néanmoins, la cartographie des habitats naturels a fait ressortir les linéaires d'aulnes et de frênes qui bordent presque de façon continue le Salat et qui ne peuvent pas être rattachés à l'habitat d'intérêt communautaire 'Aulnaie Frênaie' dont ils sont les témoins d'une présence plus ancienne ; c'est pour cela que l'habitat relevant de la Directive ne couvre que 26% du site alors que l'on aurait pu s'attendre à une proportion plus importante.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Objectifs conservatoires sur le site

- Maintien ou recréation du mélange d'essences spontanées (aulnes, frênes, etc.).
- Contrôle des espèces exogènes banalisantes.
- Maintien et entretien des cépées contribuant à la fixation des berges et procurant des caches à la faune.
- Préservation des habitats associés.
- Préservation des arbustes du sous-bois et maintien d'arbres morts (debout et au sol) et d'arbres à cavités.
- Eviter l'aménagement du cours d'eau et de ses berges, des sources et des suintements.
- Eviter les pratiques susceptibles d'appauvrir la diversité des essences ligneuses telles que l'altération de la structuration des peuplements, les trouées de trop grandes ou trop petites dimensions pour la régénération des diverses essences spontanées ou encore les plantations mono ou pauci-spécifiques.
- Eviter la plantation d'essences à enracinement tabulaire (peupliers).
- Eviter l'utilisation de produits agro pharmaceutiques à proximité du cours d'eau pouvant induire une pollution de l'habitat.

4/4	Bois de frênes et d'aulnes des rivières à eaux lentes	44.33
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0-11*

Préconisations de gestion conservatoire

Action(s) :	En cours
Fiche(s) Action :	En cours
Acteurs concernés :	Syndicats de rivière, riverains, collectivités

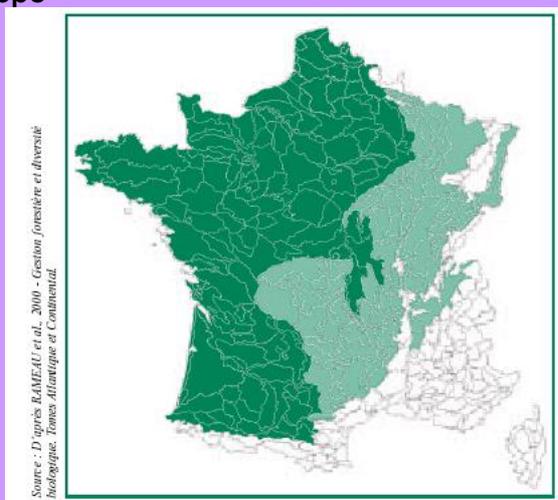
Sources documentaires

Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome I, Volume 1, Habitats forestiers, 2002. La Documentation Française, 423 p.

1/4	Forêts galeries de saules blancs	44.13
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0-1*

Directive habitat : Oui
Habitat prioritaire : Oui

Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

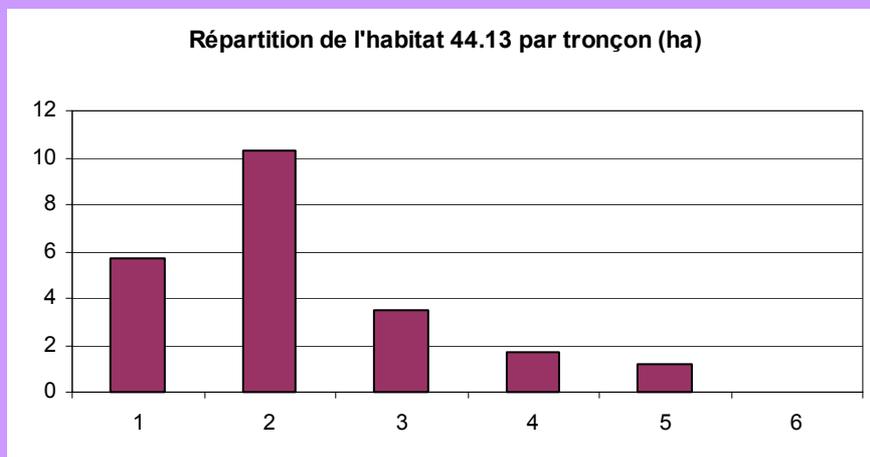


Saulaie blanche (ANA ©)

Répartition sur le site : Pour faciliter l'étude, le Salat a été découpé en six tronçons de dix kilomètres chacun (de l'aval vers l'amont) : Tronçon 1 (T1) : de Roquefort-sur-Garonne à Mane ; Tronçon 2 (T2) : de Mane à Prat-Bonrepaux ; Tronçon 3 (T3) : de Prat-Bonrepaux à Taurignan-vieux ; Tronçon 4 (T4) : de Taurignan-vieux à Le Pont du Nert ; Tronçon 5 (T5) : de Le Pont du Nert à Saint Sernin ; Tronçon 6 (T6) : de Saint Sernin à La Mourère.

Cet habitat ne se trouve pas dans la partie amont du Salat. On est dans un régime torrentiel très érosif qui empêche son installation. On le trouve dans la partie piémont où le cours d'eau est large et lent. Cela permet l'installation de grèves exondées. On se trouve dans des zones où le lit mineur est plus large et donc propice aux inondations prolongées. La nature du substrat permet aussi plus facilement son installation (essentiellement des éléments moins grossiers).

Répartition de l'habitat 44.13 par tronçon (ha)



2/4	Forêts galeries de saules blancs	44.13
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0-1*

Autres intitulés

Alliance du *Salicion albae*.

Caractéristiques de l'habitat

Conditions stationnelles : La saulaie blanche constitue la formation arborée la plus pionnière du lit mineur de la rivière. On la trouve de l'étage collinéen à la base de l'étage montagnard (< 600 mètres). Dominée par le saule blanc (*Salix alba*) et les peupliers (*Populus ssp.*), elle se développe sur des substrats très variés (sables, graviers, limons argileux) ; et elle subit et supporte de grandes inondations durant plusieurs mois de l'année (hiver et printemps, voire début de l'été). Il existe plusieurs variantes : de la base du complexe riverain à saule blanc (plus de 130 jours d'immersion) à la variante plus haute à peuplier noir (*Populus nigra*) (quelques jours d'immersion tous les 5–10 ans). Cette formation présente une flore assez voisine des formations arbustives du lit mineur mais peut s'enrichir en lianes. La strate arbustive est assez pauvre et se cantonne aux espaces les plus à l'abri de la dynamique fluviale.

Physionomie et structure : Sur le Salat, cet habitat est préférentiellement installé sur des graviers et parfois des zones sableuses. On trouve peu de zones où domine le peuplier noir. Il apparaît parfois en mélange avec le saule blanc. La plupart du temps, la saulaie blanche est assez haute, constituée d'individus âgés. C'est pourquoi on peut affirmer que la dynamique de la rivière n'est plus fonctionnelle car elle ne rajeunit plus les peuplements.

Cortège floristique :

Strate arborescente : *Salix alba*, *Populus nigra*, *Fraxinus excelsior*

Strate arbustive : *Salix purpurea*, *Sambucus nigra* et généralement *Fallopia japonica* (plante exotique invasive)

Strate herbacée : *Phalaris arundinacea*, *Phragmites australis*, *Iris pseudacorus* et *Urtica dioica*

Observation sur le site

Observateur(s) : BARASCUD Yannick, ANA ; DUHAZE Benoît, ANA

Date(s) d'observation : avril à juin 2006

Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

Typicité/exemplarité : L'état de conservation de cette formation est bon pour 80% de sa surface. Les 20% restants sont dans un état de conservation dégradé. On trouve une bonne typicité à 72%, 25% est moyenne et 3% mauvaise.

Cet habitat est relativement bien conservé. Toutefois, sur certaines zones, la présence récurrente de plantes exotiques envahissantes telles que le buddleia du Père David (*Buddleia davidii*) ou la renouée du Japon (*Renoutria japonica*) dégrade la formation. La typicité du milieu n'est pas toujours satisfaisante. L'habitat n'est pas souvent pur et se trouve régulièrement placé dans une mosaïque.

La présence de peuplier noir est rare sur le Salat. Les individus rencontrés sont souvent âgés. Son habitat est très souvent occupé par les plantations de peuplier carolin (*Populus deltoides*).

Recouvrement : L'habitat couvre environ 22 hectares, soit 10% de la surface totale cartographiée. On remarque toutefois qu'il est très localisé autour du T2 (Mane – Prat Bonrepaux) où il couvre un peu plus de 10 hectares soit 46% de sa couverture totale. En marge, 12 hectares se répartissent de manière progressive de l'amont vers l'aval entre le T5 et le T1.

3/4	Forêts galeries de saules blancs	44.13
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0-1*

Intérêt patrimonial : Comme l'ensemble des formations arborées du Salat, cette formation résiduelle a fortement régressé suite à la plantation massive de peupliers de culture et aux travaux hydrauliques. Il ne subsiste désormais sur le Salat que de minces franges forestières peuplées d'essences relativement banales. Biologiquement, ces forêts sont originales par leurs caractères particuliers. Elles sont adaptées à des conditions de substrat de granulométries diverses, résistantes aux inondations fréquentes et très souvent remaniées par des crues. Sur le plan écologique, elles sont créatrices de mosaïques d'habitats. Elles s'installent en pionnières après rajeunissement de la ripisylve et maintiennent une variabilité spatiale et temporelle capitale pour préserver la diversité biologique. Sur le plan paysager, elles ont un impact fort en contrastant avec la végétation environnante.

Au milieu d'un boisement vert foncé, on voit apparaître une tache blanc pâle qui crée un patchwork de couleur agréable pour le regard. D'un point de vue faunistique et en particulier ornithologique, cet habitat abrite très souvent des colonies de Hérons cendrés (*Ardea cinerea*) et de Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*). Il faut rappeler que c'est par défaut que l'on observe la présence de ces espèces dans la saulaie blanche. En effet, elles cherchent à s'installer dans la strate la plus haute de la ripisylve.

Dynamique de la végétation : Cette formation, issue de saulaies-peupleraies arbustives pionnières colonisant les grèves exondées du lit mineur, est relativement stable dans sa forme basse à l'exception des crues catastrophiques qui la détruisent. On observe alors la dynamique suivante : roselière, saulaie arbustive, saulaie blanche. La forme plus développée (variante haute) peut voir apparaître l'installation de quelques essences à bois durs (frênes, ormes) et évoluer vers une frênaie-ormnaie-chênaie alluviale. Cette évolution progressive par exhaussement du substrat et/ou abaissement de la nappe est le processus inévitable d'une rivière trop anthropisée.

Sur le Salat, cette saulaie est stable à plus de 99% ce qui témoigne d'une absence de dynamique totale ! Les aménagements, l'enfoncement du lit, la déconnection avec la berge sont autant d'éléments qui ont bloqué toute la dynamique naturelle des formations ripicoles.

Cette stabilité permettra à cette formation de vieillir sans perturbation vers une forêt à bois dur.

Synthèse globale sur l'état de conservation :

L'état de conservation de cette formation est bon pour 80% de sa surface. Les 20% restants sont dans un état de conservation dégradé caractérisé par un cortège amoindri ou la présence importante d'espèces exotiques (*Buddleia davidii* par exemple)

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Menaces potentielles : coupes rases, plantes exotiques envahissantes

Objectifs conservatoires sur le site

- La priorité est à la fonction de protection des cours d'eau. Les coupes rases de la végétation sont donc à proscrire. De manière générale, le taillis simple ou fureté est favorable à l'habitat et notamment à sa fonction de protection ; les cépées de saules arbustifs les plus près du cours d'eau permettent, par effet de peigne, une diminution de la force érosive appliquée aux berges (dissipation de l'énergie) ainsi qu'une rétention des alluvionnements par ralentissement du courant.
- A l'échelle du cours d'eau, la gestion visera à maintenir ou restaurer la dynamique de l'hydrosystème, garant en lui-même de la pérennité de l'habitat (en cherchant le compromis avec les aménagements liés à la protection lorsqu'elle s'impose). Il faudra alors éviter certaines pratiques (nettoyage, recalibrage, pompage, extraction de granulats, etc.) susceptibles de provoquer directement ou indirectement la modification des conditions d'alimentation hydrique de l'habitat et la plantation d'essences à enracinement tabulaire (peupliers).

4/4	Forêts galeries de saules blancs	44.13
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0-1*

- Mettre en place un contrôle, dans la mesure du possible, des espèces envahissantes exogènes pouvant entraîner une banalisation de l'habitat par un dynamisme exceptionnel : robinier faux acacia, renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya, buddleia du Père David.
- Dans le cadre de l'entretien obligatoire (art. 114 et L. 232-1 du Code rural), l'extraction des arbres trop penchés et de la végétation susceptible de créer des embâcles dangereux – sachant que le chablis et les embâcles contribuent à des mécanismes naturels de régénération des ripisylves - sera évaluée au minimum. De plus, les arbres coupés dans les zones à fort risque de crue ou risquant d'entraîner un trop fort relèvement de la ligne d'eau ne seront pas laissés sur place. Il est souhaitable de réaliser les coupes hors période à risque (vis-à-vis des inondations).
- Maintien d'une quantité significative d'arbres morts et d'arbres à cavités (au moins 1 à 2 / ha, D > 35 cm), ainsi que de bois mort ou pourrissant sur le sol. En particulier, entretien (voir reprise) de la taille en «têtard». Traitement très favorable à de nombreuses espèces animales (insectes, oiseaux cavernicoles, chauves-souris) et d'intérêt paysager.
- En milieu agricole, comme c'est le cas dans la plaine, maintenir et/ou restaurer ce corridor, surtout s'il se situe entre un milieu agricole et le cours d'eau. Cela permet entre autres d'obtenir une mosaïque d'ombre et de lumière favorable à la faune aquatique et de procurer des caches pour les poissons ainsi que de jouer un rôle de filtre vis-à-vis des produits agricoles.
- Porter une attention particulière aux peuplements contenant du peuplier noir, espèce en voie de raréfaction. On favorisera sa régénération sexuée par maintien des individus adultes (conservation et évolution de son patrimoine génétique).

Préconisations de gestion conservatoire

Action(s) :	En cours
Fiche(s) Action :	En cours
Acteurs concernés :	Syndicats de rivière, riverains, collectivités

Sources documentaires

Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome I, Volume 1, Habitats forestiers, 2002. La Documentation Française, 423 p.

1/3	Franges des bords boisés ombragés	37.72
	Végétation des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, héliophiles à semi-héliophile et semi-sciaphiles à sciaphiles	6430-6 6430-7

Directive habitat : Oui

Habitat prioritaire : Non

Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

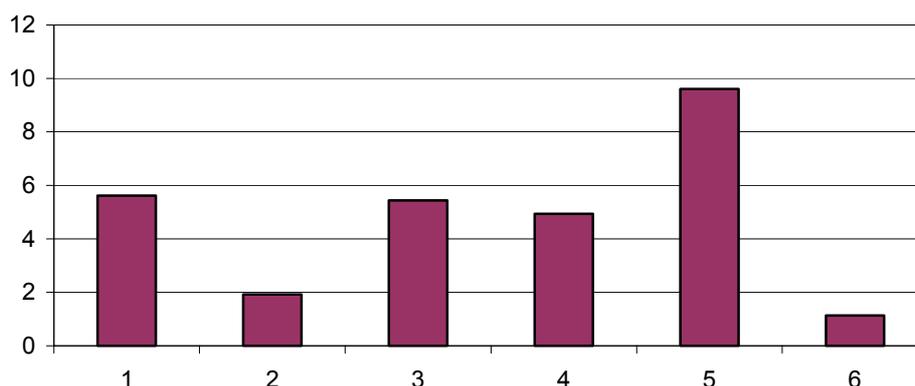


Végétation des franges des bords boisés ombragés (ANA ©)

Répartition sur le site : Pour faciliter l'étude, le Salat a été découpé en six tronçons de dix kilomètres chacun (de l'aval vers l'amont) : Tronçon 1 (T1) : de Roquefort-sur-Garonne à Mane ; Tronçon 2 (T2) : de Mane à Prat-Bonrepaux ; Tronçon 3 (T3) : de Prat-Bonrepaux à Taurignan-vieux ; Tronçon 4 (T4) : de Taurignan-vieux à Le Pont du Nert ; Tronçon 5 (T5) : de Le Pont du Nert à Saint Sernin ; Tronçon 6 (T6) : de Saint Sernin à La Mourère.

Peu présent et en moindre surface sur le tronçon le plus amont de la rivière, cet ourlet apparaît rapidement à partir du T5. Dès que l'on passe dans la vallée, le lit mineur s'élargit rapidement d'où l'augmentation de la surface de l'habitat mais par contre la forêt riveraine garde pratiquement les mêmes proportions sur tout le linéaire, ce qui explique l'homogénéité de la surface de l'ourlet sur les tronçons de plaine.

Répartition de l'habitat 37.72 par tronçon (ha)



	Franges des bords boisés ombragés	37.72
2/3	Végétation des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, héliophiles à semi-héliophile et semi-sciaphiles à sciaphiles	6430-6 6430-7

Autres intitulés

Alliance de l'*Aegopodium podagrariae* et Alliance du *Galio aparines-Alliarion petiolatae*

Caractéristiques de l'habitat

Conditions stationnelles : Il s'agit d'une végétation de hautes herbes installée en bordure nitrophile et humide le long de cours d'eau et en lisières ou mélanges de forêts alluviales, aux étages collinéens et montagnards. Cet habitat est installé sur des sols bien alimentés en eau mais non engorgés et pas trop acides. Les conditions écologiques (humidité de l'air et du sol, action de la lumière) provoquent une accentuation de l'activité biologique du sol avec libération d'azote (plus grande richesse en azote que dans le couvert proche), ce qui favorise la présence de nombreuses espèces nitroclines ou nitrophiles héliophiles à sciaphiles. Ces formations sont en écotone et apparaissent généralement en linéaire étroit plus ou moins discontinu. Les végétaux sont souvent de grande taille, avec de larges feuilles, et chaque type d'habitat est souvent dominé par une espèce sociale (*Urtica dioica*, *Alliaria petiolata*, *Chelidonium majus*...).

Physionomie et structure : Cette formation de lisière de boisement se trouve parfois en ceinture haute sur les berges de hauteur moyenne, plus ou moins boisées. Placée en situation ouverte (6430-6) ou en lisière fermée (6430-7), elle propose une composition floristique assez variable car la proximité de la forêt entraîne la présence de nombreuses espèces accidentelles. Par rapport à l'habitat 6430-4 (Mégaphorbiaies riveraines), cet ourlet se distingue d'une part, par sa largeur très réduite mais également par sa forte richesse en rudérales, en nitrophiles et en exotiques.

Cortège floristique :

Strate herbacée : *Glechoma hederacea*, *Geum urbanum*, *Lamium album*, *Lapsana communis*, *Geranium robertianum*, *Cruciata laevipes*, *Ranunculus ficaria*, *Anthriscus sylvestris*, *Chelidonium majus*, *Galium aparine*, *Lamium maculatum*, *Alliaria petiolata*, *Dactylis glomerata*, *Bryonia dioica*, *Veronica chamaedrys*, *Arctium lappa*, *Tanacetum vulgare*

Observation sur le site

Observateur(s) : BARASCUD Yannick, ANA ; DUHAZE Benoît, ANA

Date(s) d'observation : avril à juin 2006

Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

Typicité/exemplarité : Ce sont 40% de la surface que couvre cette formation qui sont en bon état de conservation. 44% sont dans un état moyen, 14% mauvais et 2% très mauvais. L'habitat est typique à 47%, 39% sont moyens et 14% mauvais.

Les plantes exotiques envahissantes dégradent fortement ce type d'habitat, si bien que plus de la moitié des ourlets sont dans un état plus que moyen de conservation. La typicité s'en trouve fortement altérée. La formation dégradée à fortement dégradée se retrouve très peu typique par rapport à la formation d'origine.

Recouvrement : Cet habitat occupe 28,6 ha sur l'ensemble du linéaire et il est à peu près présent de façon identique de la partie aval à la partie amont excepté les derniers 10 km les plus en amont du site.

	Franges des bords boisés ombragés	37.72
3/3	Végétation des lisières forestières nitrophiles, hygrocines, héliophiles à semi-héliophile et semi-sciaphiles à sciaphiles	6430-6 6430-7

Intérêt patrimonial : Cette lisière n'abrite que des espèces relativement communes (nitrophiles). Etablie cependant à l'interface de l'hydrosystème et de la forêt alluviale, elle a un rôle écologique fondamental car elle participe à la mosaïque des milieux rivulaires et possède une forte biodiversité. Sa situation en écotone fait de cet habitat un milieu refuge pour de nombreuses espèces et une voie de circulation privilégiée (corridor écologique). La loutre y trouve des niches intéressantes (abris, couches à ciel ouvert). De nombreux insectes sont aussi inféodés à ce type de milieux.

Par ailleurs, comme il avait été précisé dans le paragraphe relatif aux aulnaies-frênaies, ces formations sciaphiles sont parfois les derniers témoignages d'une ripisylve ancienne : la formation arborescente qui s'exprime au-dessus ne peut pas être rattachée à l'habitat 91E0 mais il convient toutefois de conserver toutes les reliques de l'ancienne ripisylve (présence d'aulnes, maintien des conditions sciaphiles...).

Dynamique de la végétation : Cette formation à hautes herbes précède les premiers stades de la reconquête forestière. Les lisières se voient colonisées par une fruticée puis par les essences forestières pionnières. Toutefois, ce phénomène peut être fortement ralenti par l'exubérance de la végétation herbacée qui tend à étouffer les jeunes plants forestiers. Les crues jouent également un rôle dans le rajeunissement périodique de cette formation en contenant la dynamique forestière. La dynamique classique est la suivante : lisière, fruticée, phase pionnière forestière, phase de maturité forestière.

Cet ourlet est stable sur 90% de sa surface. 9% sont en progression et 0.4% en régression.

La stabilité de cet habitat est à mettre en relation avec la stabilité de la forêt qui le surplombe. Sur le Salat, comme on l'a vu précédemment, l'aulnaie est stable. Les faciès progressifs sont les zones où la forêt se reconstitue et l'ombrage porté au sol permet l'installation de cette végétation. Les 9% qui évoluent vers de la fruticée sont l'évolution naturelle de ce milieu, conséquence de dynamique forestière.

Synthèse globale sur l'état de conservation : Ce sont 40 % de la surface que couvre cette formation qui sont en bon état de conservation. 44% sont dans un état moyen, 14% mauvais et 2% très mauvais. En effet, les plantes exotiques envahissantes dégradent fortement ce type d'habitat, si bien que plus de la moitié des ourlets sont dans un état plus que moyen de conservation. La typicité s'en trouve fortement altérée.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Objectifs conservatoires sur le site

Seule la non-intervention de l'homme permet de garantir la pérennité de ce type de milieu. Une attention particulière sera portée à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Préconisations de gestion conservatoire

Action(s) :	En cours
Fiche(s) Action :	En cours
Acteurs concernés :	

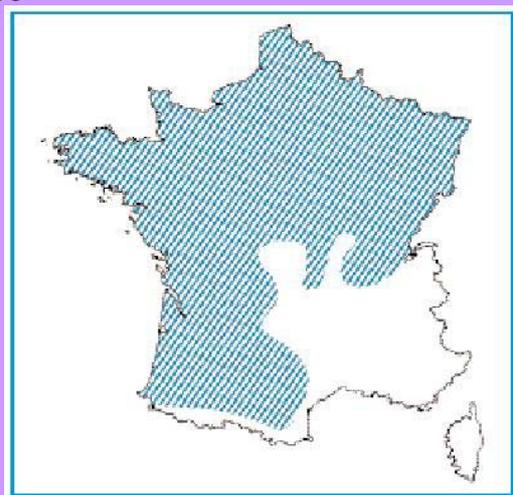
Sources documentaires

Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome III, Habitats humides, 2002. La Documentation Française, 457 p.

1/3	Franges des bords boisés ombragés	37.715
	Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	6430-4

Directive habitat : Oui
Habitat prioritaire : Non

Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

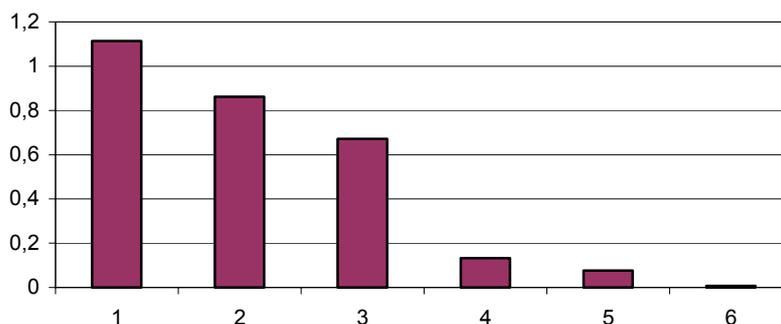


Ourlet sur banc de graviers (ANA ©)

Répartition sur le site : Pour faciliter l'étude, le Salat a été découpé en six tronçons de dix kilomètres chacun (de l'aval vers l'amont) : Tronçon 1 (T1) : de Roquefort-sur-Garonne à Mane ; Tronçon 2 (T2) : de Mane à Prat-Bonrepaux ; Tronçon 3 (T3) : de Prat-Bonrepaux à Taurignan-vieux ; Tronçon 4 (T4) : de Taurignan-vieux à Le Pont du Nert ; Tronçon 5 (T5) : de Le Pont du Nert à Saint Sernin ; Tronçon 6 (T6) : de Saint Sernin à La Mourère.

Cet habitat est quasiment absent de l'amont de la rivière. On le trouve sur des surfaces très petites (moins de 8 ares) et souvent en mosaïque. C'est à partir du T3, qui marque le début du piémont, que l'on trouve cette formation en plus grande superficie. L'élargissement du lit de l'amont et de l'aval explique en partie cette évolution. Cependant, l'augmentation progressive de cet habitat est également en lien avec sa présence sur les bancs de galets ou sur les têtes d'îlots qui sont de plus en plus présents au fur et à mesure que l'on avance dans la vallée.

Répartition de l'habitat 37.715 par tronçon (ha)



2/3	Franges des bords boisés ombragés	37.715
	Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	6430-4

Autres intitulés

Alliance du *Convolvulion sepium*

Caractéristiques de l'habitat

Conditions stationnelles : Il s'agit d'une végétation de hautes herbes installée en bordures nitrophiles et humides de cours d'eau et en lisières de forêts alluviales, aux étages collinéens et montagnards des domaines atlantiques et continentaux. Ces «prairies» élevées sont soumises à des crues hivernales et printanières temporaires (sans subir d'immersions prolongées) et sont caractérisées par l'absence d'actions anthropiques (fertilisation, fauche, pâturage). Elles se transforment progressivement par l'implantation d'arbustes (saules) et d'arbres de forêts riveraines vers lesquelles elles évoluent et réapparaissent dans les cycles forestiers qui animent la dynamique de ces milieux. Il s'agit donc de milieux souvent fugaces.

Physionomie et structure : La végétation des mégaphorbiaies du Salat se caractérise par la grande opulence des plantes qui s'y développent en raison de conditions stationnelles particulièrement favorables d'humidité et de capacité nutritive. On y remarque principalement des espèces sociales de grande taille (parfois jusqu'à 1,5 mètre), aux feuilles larges et très dynamique, bien que des graminées également très vigoureuses soient dominantes dans certains cas (*Calamagrostis* sp.). Cette formation se caractérise également par la luxuriance de la végétation et par la présence de plusieurs espèces lianiformes (liserons, houblons). On observe également trop souvent la présence d'espèces exotiques souvent envahissantes dont le développement explosif conduit à la disparition des espèces caractéristiques (*Artemisia veliotorum*, *Impatiens glandulifera*, *Solidago gigantea*, *Senecio inaequidens*, *Oenothera* sp.).

Cortège floristique : Strate herbacée : *Calystegia sepium*, *Urtica dioica*, *Eupatoria cannabinum*, *Epilobium hirsutum*, *Phalaris arundinacea*, *Humulus lupulus*, *Saponaria officinalis*, *Myosoton aquaticum*, *Filipendula ulmaria*, *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*, *Stachys palustris*, *Angelica sylvestris*, *Cisium oleraceum*, *Galium palustre*, *Rubus caesius*, *Artemisia vulgaris*

Observation sur le site

Observateur(s) : BARASCUD Yannick, ANA ; DUHAZE Benoît, ANA

Date(s) d'observation : avril à juin 2006

Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

Typicité/exemplarité : L'habitat est dans un bon état de conservation à 43%, 27% et 30% sont respectivement dans un état moyen et mauvais.

La typicité est bonne sur 28% de sa surface, moyenne sur 52% et mauvaise sur 20%.

Cet habitat est très souvent en mauvais état de conservation. La plupart du temps il est envahi par des plantes exotiques de manière plus ou moins prononcée. En contre partie, cela donne toute son importance aux zones en bon état car elles ne sont pas envahies. La typicité est globalement mauvaise car on s'éloigne de la description des Cahiers d'habitats humides. On reconnaît difficilement certaines de ces formations.

Recouvrement : Plus on va vers l'aval de la rivière et plus la superficie augmente : de 70 ares en T3 on passe à 80 ares en T2 et plus de 1 hectare en T1.

3/3	Franges des bords boisés ombragés	37.715
	Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	6430-4

Intérêt patrimonial : Ces mégaphorbiaies n'abritent que des espèces relativement communes (nitrophiles). Etablies à l'interface de l'hydrosystème et de la forêt alluviale ou des milieux ouverts adjacents, elles ont un rôle écologique fondamental et possèdent une forte biodiversité. Aussi, la floraison souvent luxuriante des fleurs attire de nombreux insectes et permet leur pollinisation.

Dynamique de la végétation : Cette mégaphorbiaie est en général une formation transitoire, destinée tôt ou tard à se reboiser dans le cadre de la dynamique forestière. En effet, elle dérive de forêts alluviales détruites anciennement par l'homme. Toutefois, ce phénomène peut être fortement ralenti par l'exubérance de la végétation herbacée qui tend à étouffer les jeunes plants forestiers. Les crues jouent également un rôle dans le rajeunissement périodique de cette formation en contenant la dynamique forestière. Elle est souvent associée à l'aulnaie. En l'absence de perturbations, la dynamique est la suivante : mégaphorbiaies, saulaies, aulnaies-frênaies

Cette formation est stable à 74% de sa surface, 11% est en progression et 15% régresse.

Très souvent cet habitat se trouve sur des bancs de galets ou alors en tête des îlots. Plusieurs fois dans l'année, la rivière l'inonde et bloque la dynamique forestière. Suivant la dynamique de la végétation en place, il augmente en surface ou diminue. Les coupes à blanc de la ripisylve auront tendance à favoriser cette formation herbacée tandis que la non-intervention évoluera vers de l'aulnaie faisant disparaître l'ourlet.

Synthèse globale sur l'état de conservation : Cet habitat est très souvent en mauvais état de conservation. La plupart du temps il est envahi par des plantes exotiques de manière plus ou moins prononcée. En contre partie, cela donne toute leur importance aux zones en bon état car elles ne sont pas envahies. La typicité est globalement mauvaise car on s'éloigne de la description des Cahiers d'habitats humides et seule une analyse fine des relevés permet de reconnaître certaines de ces formations.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Menaces : plantes exotiques envahissantes

Objectifs conservatoires sur le site

La présence des ces mégaphorbiaies est en corrélation avec le maintien des fluctuations du niveau de l'eau et d'espaces riches en alluvions limoneuses, argileuses ou sableuses. Aucune intervention n'est à envisager, hormis la lutte contre les pestes végétales (espèces exotiques envahissantes). La gestion consiste à veiller aux travaux effectués sur le cours longitudinal du cours d'eau. On veillera ainsi à la protection de l'hydrosystème, de sa dynamique, de son environnement alluvial.

Préconisations de gestion conservatoire

Action(s) :	En cours
Fiche(s) Action :	En cours
Acteurs concernés :	

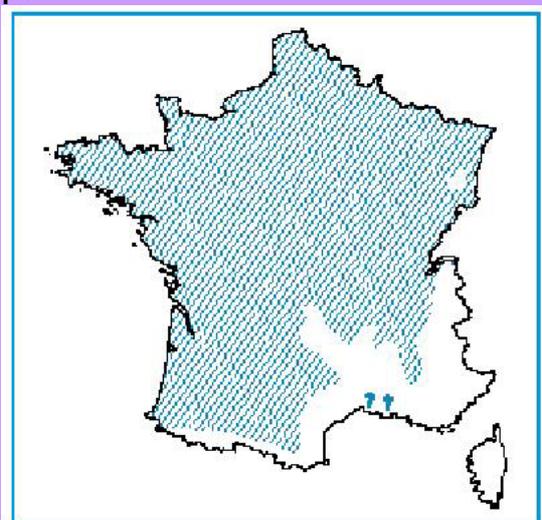
Sources documentaires

Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome III, Habitats humides, 2002. La Documentation Française, 457 p.

1/3	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p	24.52
	Bidention des rivières et Chenopodium rubri (hors Loire)	3270-1

Directive habitat : Oui
Habitat prioritaire : Non

Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

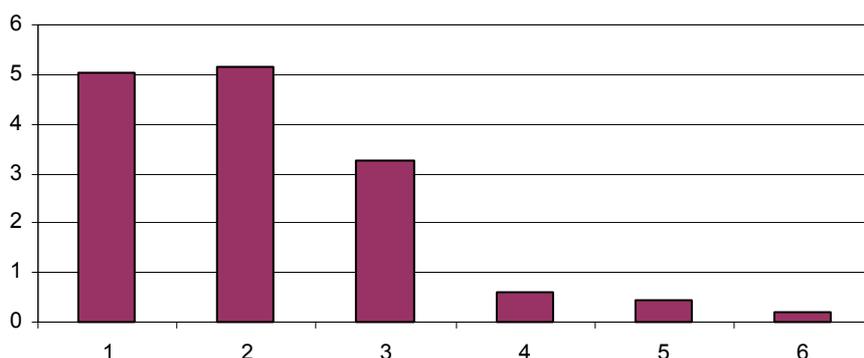


Mosaïque de chenopodium et bidention sur banc (ANA ©)

Répartition sur le site : Pour faciliter l'étude, le Salat a été découpé en six tronçons de dix kilomètres chacun (de l'aval vers l'amont) : Tronçon 1 (T1) : de Roquefort-sur-Garonne à Mane ; Tronçon 2 (T2) : de Mane à Prat-Bonrepaux ; Tronçon 3 (T3) : de Prat-Bonrepaux à Taurignan-vieux ; Tronçon 4 (T4) : de Taurignan-vieux à Le Pont du Nert ; Tronçon 5 (T5) : de Le Pont du Nert à Saint Sernin ; Tronçon 6 (T6) : de Saint Sernin à La Mourère.

Peu présentes en amont, elles apparaissent progressivement vers l'aval. Ces formations couvrent 14 hectares, soit 7% de la surface totale du site. Elles arrivent à s'installer dans un régime torrentiel sur des zones refuges (saulaies arbustives) et des îlots en T6, T5 et T4, soit environ 10% de leur surface totale. Les 90% restants se trouvent en vallée et se répartissent de manière progressive du T3 (21%), T2 (35%) et T1 (34%). Sur ces tronçons, la présence des bras morts ou encore des plages de galets est fréquente mais la superficie occupée par ces habitats est à chaque fois logiquement très petite.

Répartition de l'habitat 24.52 par tronçon (ha)



2/3	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p	24.52
	Bidention des rivières et Chenopodium rubri (hors Loire)	3270-1

Autres intitulés

Alliance du *Bidention tripartitae* et Alliance du *Chenopodium rubri*

Caractéristiques de l'habitat

Conditions stationnelles : L'habitat correspond à une végétation pionnière herbacée constituée par des espèces annuelles (craignant la concurrence). Ces communautés sont installées sur des sols périodiquement inondés, alluviaux, enrichis en azote et se rencontrant en bordures de bras morts ou de cours d'eau sur alluvions limoneuses, sableuses ou argileuses (et donc pas uniquement vaseuses). En période d'exondation, le substrat reste imbibé d'eau, tout au moins lors de la germination des espèces caractéristiques. L'habitat est largement répandu aux étages collinéens et montagnards de la région de l'Europe tempérée et pénètre dans la région méditerranéenne. Son maintien est lié à la fluctuation du niveau de l'eau.

Physionomie et structure : Ces habitats sont hétérogènes. Les espèces dominantes ont un fort degré de sociabilité, c'est à dire qu'une seule espèce est souvent présente en grosse quantité de sorte que l'on a de petites mosaïques. De plus, ces habitats sont eux-mêmes en mosaïque avec des groupements à roseau (*Phragmites australis*). Lors de leur développement optimal (fin août - début septembre), la hauteur moyenne de leur végétation peut atteindre 1 à 1,5 mètres et présente un aspect luxuriant. On observe ces habitats sur de petites surfaces souvent sous forme de franges étroites le long des bancs de galets ou des vases fluviales.

Cortège floristique : Strate herbacée du *Chenopodium* : *Chenopodium rubrum*, *Chenopodium album*, *Brassica nigra*, *Polygonum persicaria*, *Roripa sylvestris*

Strate herbacée du *Bidention* : *Bidens tripartita*, *Bidens frondosa*, *Rumex* sp., *Polygonum hydropiper*

Observation sur le site

Observateur(s) : BARASCUD Yannick, ANA ; DUHAZE Benoît, ANA

Date(s) d'observation : avril à juin 2006

Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

Typicité/exemplarité : Ce sont 45% de l'habitat qui sont en bon état de conservation, 53% sont dans un état moyen et 2% mauvais. La typicité de la formation est bonne à 55%, moyenne à 44% et mauvaise à 1%.

Cet habitat est perturbé car beaucoup de plantes exotiques l'envahissent. Ayant une croissance plus précoce et plus rapide, elles n'ont aucun mal à se développer. La formation étant régulièrement dégradée, elle s'éloigne souvent du faciès de l'habitat typique décrit dans le Cahier d'habitats humides. Par contre, lorsqu'il est en bon état de conservation, aucune plante exotique ne vient déranger le cortège floristique et il peut s'exprimer pleinement.

Recouvrement : 15 ha du site sont occupés par ces formations pionnières.

3/3	Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodium rubri</i> p.p. et du <i>Bidention</i> p.p	24.52
	Bidention des rivières et <i>Chenopodium rubri</i> (hors Loire)	3270-1

Intérêt patrimonial : La végétation y est souvent fugace et offre une étendue spatiale souvent limitée. Elles sont souvent appauvries floristiquement du fait de la régularisation artificielle du niveau de l'eau. Souvent, elles ne subsistent que sous la forme d'une marge étroite le long du cours d'eau.

Dynamique de la végétation : Il s'agit d'une végétation pionnière, sensible à la concurrence qui, en l'absence de perturbation, fait rapidement place à des roselières pouvant évoluer vers des saulaies. Ces groupements sont généralement peu stables, sauf quand ils sont alimentés par une nappe phréatique. Ils sont très liés à des variations saisonnières ou irrégulières qui conditionnent le développement de la végétation. En fait, la dynamique de la végétation est très liée à la qualité de l'eau, à son éclaircissement, à sa profondeur, à la vitesse du courant et à l'importance relative du cours d'eau. La dynamique fluviatile constitue un élément important pour le maintien de cet habitat. Les crues permettent une ouverture du couvert végétal et assurent un apport d'alluvions offrant ainsi des espaces favorables à son expression. Sur le Salat, cet habitat est stable à 60%, progressif sur 10% et régressif sur 30%.

On trouve ces formations principalement en frange des atterrissements et des bancs de galets, ce qui explique leur stabilité. En effet, cette situation les favorise car elle empêche l'installation du stade végétal suivant. Leur caractère régressif s'explique par l'apparition d'une saulaie arbustive ou de l'implantation de plantes exotiques envahissantes qui les fait disparaître.

Synthèse globale sur l'état de conservation : Cet habitat est perturbé car beaucoup de plantes exotiques l'envahissent. Ayant une croissance plus précoce et plus rapide, elles n'ont aucun mal à se développer. La formation étant régulièrement dégradée, elle s'éloigne souvent du faciès de l'habitat typique décrit dans le Cahier d'habitats humides. Par contre, lorsqu'il est en bon état de conservation, aucune plante exotique ne vient déranger le cortège floristique et il peut s'exprimer pleinement.

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Objectifs conservatoires sur le site

- Conserver un assèchement estival limité dans le temps (permettant au sol d'être encore gorgé d'eau).
- Maintenir le milieu eutrophe en évitant toutefois des pollutions excessives provenant de l'amont.
- Permettre au cours d'eau de faire des bandes fugaces dans son lit, en évitant de le contraindre par des aménagements (berges bétonnées, etc.).
- Lutter contre les plantes envahissantes.
- Eviter de modifier le régime du cours d'eau ou un aménagement de type enrochement ou reprofilage des berges.
- Eviter le curage du cours d'eau et de ses berges vaseuses.

Préconisations de gestion conservatoire

Action(s) :	En Cours
Fiche(s) Action :	En Cours
Acteurs concernés :	

Sources documentaires

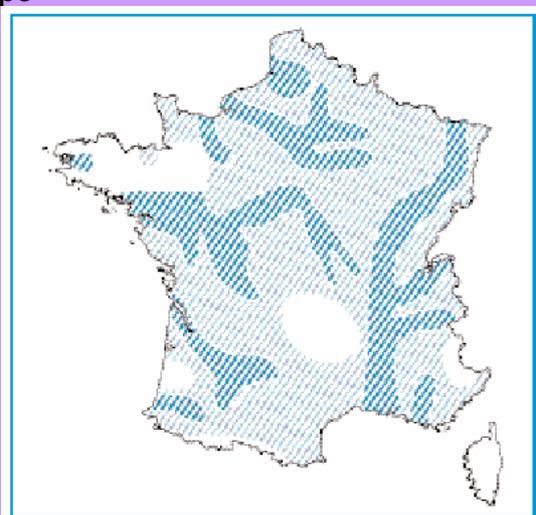
Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome III, Habitats humides, 2002. La Documentation Française, 457 p.

1/3	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	24.44
	Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des renoncles et des potamots	3260-5

Directive habitat : Oui

Habitat prioritaire : Non

Répartition en Midi-Pyrénées, en France et/ou en Europe

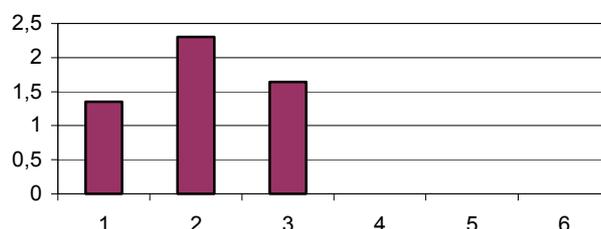


Bande de renoncles immergées (ANA ©)

Répartition sur le site : Pour faciliter l'étude, le Salat a été découpé en six tronçons de dix kilomètres chacun (de l'aval vers l'amont) : Tronçon 1 (T1) : de Roquefort-sur-Garonne à Mane ; Tronçon 2 (T2) : de Mane à Prat-Bonrepaux ; Tronçon 3 (T3) : de Prat-Bonrepaux à Taurignan-vieux ; Tronçon 4 (T4) : de Taurignan-vieux à Le Pont du Nert ; Tronçon 5 (T5) : de Le Pont du Nert à Saint Sernin ; Tronçon 6 (T6) : de Saint Sernin à La Mourère.

La première présence de cette formation se trouve dans la ville de Saint Giron, en de petits groupements de quelques mètres carrés de surface (T3). Après chaque zone urbaine, on observe sa prolifération pouvant atteindre parfois plusieurs centaines de mètres carrés. Sur les tronçons où les villages forment un linéaire rapproché, notamment le T3, la végétation aquatique est abondante et se répartit sur de grandes surfaces. Ainsi, elle profite de l'enrichissement en matière nutritive de l'eau rejetée par les stations d'épuration. Il est également probable que sa répartition soit en lien avec les effluents agricoles le long de la plaine du Salat. Plus les villages sont éloignés, plus la quantité et la surface de cet habitat diminue. On passe de 2,3 hectares sur le T2 à moins de 1,5 hectares sur le T1. L'absence de ce groupement sur la partie amont du Salat s'explique par le régime torrentiel de la rivière. Les plantes ne peuvent pas s'enraciner. De plus, l'eau y est beaucoup moins riche en éléments minéraux.

Répartition de l'habitat 24.44 par tronçon (ha)



2/3	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculon fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	24.44
	Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des renoncules et des potamots	3260-5

Autres intitulés

Alliance du *Batrachion fluitantis* (rhéophile)

Caractéristiques de l'habitat

Conditions stationnelles : On trouve cet habitat sur les cours d'eau des étages montagnard à planitiaire. Il s'agit des végétations normalement dominées par des phanérogames avec peu de développement de bryophytes : renoncules, potamots, callitriches, ainsi que diverses hydrophytes submergées et des formes aquatiques d'amphiphytes. Il forme des langues souvent allongées dans le sens du courant. Les groupements sont diversement recouvrants, avec de fortes différences de végétalisation selon les faciès d'écoulement et les fortes variations saisonnières. L'habitat se développe dans les cours d'eau d'ordres 4 à 6-8 (en fonction du drainage) plutôt courants et assez larges. On le trouve préférentiellement sur roches mères neutres ou basiques, ou bien en situation aval ou alluviales rendant le cours d'eau peu dépendant de la minéralisation et du pH de la roche mère. L'habitat caractérise des eaux eutrophes, avec un pH neutre à basique, à richesse variable en nitrates et riches en éléments nutritifs (notamment phosphore).

Physionomie et structure : Sur le Salat, on trouve l'alliance du *Batrachion fluitantis*. Elle est caractérisée par de la végétation rhéophile dominée par des espèces sans dimorphisme foliaire.

Remarque : il est parfois arrivé de rencontrer *Ranunculus tripartitus* dans ce cortège. Espèce possédant un dimorphisme foliaire, elle a à la fois des feuilles à limbe large et des feuilles capillaires. Cette plante est caractéristique des eaux profondes calmes à stagnantes. Elle caractérise des groupements plus stagnaphiles.

Cortège floristique : Hydrophytes : *Ranunculus penicillatus*, *R. fluitans*, *R. trichophyllus*, *Myriophyllum spicatum*, *Elodea canadensis*, *Potamogeton crispus*.

Observation sur le site

Observateur(s) : BARASCUD Yannick, ANA ; DUHAZE Benoît, ANA

Date(s) d'observation : avril à juin 2006

Etat de conservation de l'habitat et tendances d'évolution sur le site

Typicité/exemplarité : 93% de la surface de l'habitat est en bon état de conservation et 7% en moyen état. 85% est typique à la description que l'on en fait et 15% de moyenne typicité.

L'habitat n'est pas dégradé et se trouve dans un bon état de conservation. On trouve parfois parmi les espèces caractéristiques des espèces naturalisées comme l'élodée du Canada ou la myriophylle aquatique. Les espèces typiques s'y trouvent. Parfois, on ne peut pas juger l'habitat typique parce que sa surface est trop petite et le cortège rarement très diversifié.

Recouvrement : 5 ha d'herbiers à Renoncules ont été mis en évidences le long du Salat et essentiellement dans sa partie en plaine.

3/3	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculon fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	24.44
	Rivières eutrophes (d'aval), neutres à basiques, dominées par des renoncules et des potamots	3260-5

Intérêt patrimonial : Il s'agit d'un habitat caractéristique de grandes rivières naturellement ou artificiellement eutrophisées. Les espèces de phanérogames y sont communes. Ce sont des zones de reproduction et de croissance du brochet (*Esox lucius*), de la perche (*Perca fluviatilis*), de la lamproie de Planer (*Lampetra planeri*). Elles jouent également un rôle important de nourrissage et de logis pour les insectes aquatiques et la loutre y trouve une nourriture abondante.

Dynamique de la végétation : Ce groupement est assez stable car régulé par le cycle hydrologique annuel. Les variations saisonnières sont marquées par le cycle des renoncules mais surtout par diverses espèces proliférantes algales ou macrophytiques. Il existe des relations dynamiques en fonction des différents facteurs (qualité de l'eau, éclaircissement, profondeur, vitesse du courant, importance relative du cours d'eau) entre les groupements de ce type d'habitat et les groupements les plus stagnaphiles (pomatoiphiles).

Sur le Salat, cette formation est stable à plus de 93% et 7% est en progression.

Elle est installée à des endroits où l'eau est régulièrement enrichie en matière minérale. Parfois, on voit apparaître des taches de végétation dont la formation est récente.

Synthèse globale sur l'état de conservation :

Effet des pratiques actuelles, menaces potentielles et avérées sur le site

Objectifs conservatoires sur le site

- Prévoir une gestion de l'eau au niveau du bassin versant et de manière transversale : gestion globale de l'hydrosystème par contrôle de l'écoulement du cours d'eau, de l'envasement, de la qualité de l'eau. Pour cela il faut :
 - Eviter tous travaux ou modifications hydrauliques pouvant entraîner la disparition du groupement : enfoncement de la nappe alluviale, recalibrage et endiguements drastiques,
 - Eviter l'hypertrophisation et notamment l'enrichissement en orthophosphates et en ammonium mais aussi les pollutions de métaux lourds en préconisant la restauration de la qualité de l'eau,
 - Eviter l'envasement et les matières en suspension provoqués par les travaux hydrauliques, l'extraction de granulats (en lit mineur : ce qui est interdit) et les érosions des berges,
- Contrôler l'introduction d'espèces allochtones proliférantes pouvant déséquilibrer la communauté (surtout en faciès lent) : *Myriophyllum aquaticum*, *Ludwigia spp.*, *Elodea canadensis*...

Préconisations de gestion conservatoire

Action(s) :	En cours
Fiche(s) Action :	En cours
Acteurs concernés :	

Sources documentaires

Cahiers d'habitats Natura 2000 – Tome III, Habitats humides, 2002. La Documentation Française, 457 p.